

Règlement ***Hôtel Le Chat Bleu*** Pension pour chats

(à lire svp, en signant le contrat de réservation, vous vous engagez à le respecter).

Hôtel réservé uniquement aux chats

**Agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et à la Protection des Populations du Haut-Rhin (ex «Direction Départementale des Services Vétérinaires»)
- avec Autorisation Préfectorale.**

- **Chambres:** individuelles, doubles ou familiales (3 à 6 chats selon la chambre), tout confort avec éclairage et chauffage individuels et fenêtre grillagée (équipée d'une moustiquaire) donnant sur l'extérieur. Option jardin extérieur sécurisé, couvert et aménagé en parcours de santé ludique accessible à tour de chambre tout au long de la journée
- **Nourriture comprise** (croquettes de haute qualité, équilibrées et d'excellente digestibilité), sauf régime spécifique (nourriture client) - Menu à la carte possible
- **Musique d'ambiance**
- **Transport domicile/pension de votre (vos) chat(s) si besoin**
- **Paiement uniquement par chèque ou espèces.**

Les chats, c'est ma grande PASSION.

Je vous assure un service attentionné sur mesure et des câlins à volonté.

Que vous offre L'Hôtel le Chat Bleu?

Que vous demande l'Hôtel Le Chat Bleu?

Plateau repas

Croquettes Royal Canin de haute qualité et haute digestibilité et eau fraîche, renouvelée deux fois par jour. Si votre chat consomme habituellement des croquettes spécifiques ou de la nourriture humide, il peut poursuivre son régime à la pension ; pensez alors à nous fournir sa nourriture en quantité suffisante.

Pour tout menu à la carte (repas fourni par vos soins), supplément de 1€ / j. La litière (incluse dans la prestation) est maintenue propre tout au long de la journée.

Les chambres

Chaque chambre est équipée de façon à permettre à votre chat d'exercer l'activité correspondant à son tempérament.

Minou a la possibilité de grimper, de s'isoler, de rêver en contemplant la haie des oiseaux par sa fenêtre, d'hummer l'air frais au travers de la moustiquaire et de dormir dans un bon dodo bien moelleux ou perché dans son hamac, et aux beaux jours d'accéder à tour de chambre à notre pergola, un espace extérieur de détente ludique, entièrement sécurisé et couvert (sur option 1€ / j). Une ambiance musicale légère permet de maintenir un climat de quiétude et de repos

Vaccinations

Votre chat doit être vacciné (typhus, coryza - et leucose s'il séjourne en chambre familiale ou souhaite accéder à la pergola).

Carnet de vaccinations à jour obligatoire conservé durant son séjour - traité contre les tiques et les puces, vermifugé (à - de 6 mois) et castré pour les mâles de plus de 7 mois. Votre chat doit être identifié (puce électronique ou tatouage) selon l'Article 5 de l'arrêté du 30/06/1992 appuyé par la toute nouvelle réglementation adoptée par la loi du 17 mai 2011.

Santé - Urgences

En cas de problème de santé durant son séjour à la pension, il sera fait appel au vétérinaire sanitaire de la pension (ou à celui du propriétaire) ; le propriétaire nous donne "carte blanche" pour faire le nécessaire. Les frais vétérinaires encourus seront avancés par la pension et remboursés par le propriétaire lors de la récupération de Minou.

Chaque propriétaire nous indiquera toutefois un numéro de téléphone d'urgence en cas de problème grave. Si votre chat est en cours de traitement médical, ses médicaments lui seront administrés avec suivi sérieux (1,50 € / j) ainsi que ses injections sous-cutanées (2€ / injection). Il faudra alors apporter ses médicaments, son flacon d'insuline et ses seringues ou son stylo auto-injecteur avec ses aiguilles ainsi que l'ordonnance.

Toilettage

La pension n'assure pas le toilettage des chats, mais peut procéder à l'entretien de son pelage (brosse, peigne, étrille à emmener car minou se laisse plus facilement toiletter avec son matériel !) nettoyer ses yeux (lotion oculaire et cotons /compresses à fournir), soins facturés (1 €/ j) le petit brossage ou le nettoyage des yeux) ou 1,50€ / j les deux soins cumulés).

Entrées et sorties

Les horaires d'entrée/sortie de votre chat sont fixés sur RENDEZ-VOUS et doivent être respectés :

- Lundi au samedi: 9h30 à 12h00 sur RDV
- Lundi au vendredi: 16h30 - 18h15 sur RDV
sauf exception à convenir au préalable.

Toute journée commencée est due. Les tarifs sont de 13 € / j (période bleue) et 15€ / j (période rouge*) en chambre individuelle et de 13 € / j en familiale.

Tarifs week-end en période bleue (4 forfaits de 39€ à 24€).

Le règlement de 30 % du séjour est exigé d'avance, à la réservation, à titre d'ARRHES, et le solde le jour d'entrée.

En cas d'annulation de réservation, les arrhes ne pourront en aucun cas être restituées. En cas de retour prématuré, les journées payées ne seront pas remboursées. Toute journée supplémentaire sera facturée.

() période rouge = vacances scolaires, période estivale (15/06/2018 – 17/09/2018), jours fériés et ponts correspondants.*

Divers

La pension se réserve le droit de refuser l'entrée d'un chat s'il est mal entretenu, méchant, malade, contagieux, non ou mal vacciné ou non castré ou si les propriétaires ne respectent pas ce règlement.